

Effondrement du Rana Plaza au Bangladesh : Camaïeu va « assumer ses responsabilités »

jeudi 13 juin 2013, par [COUSTIN \(de\) Paul](#) (Date de rédaction antérieure : 11 juin 2013).

RÉCIT Sous pression de l'association Ethique sur l'étiquette, la marque de textile participera au fonds d'indemnisation des victimes de l'effondrement, en avril, de l'usine Rana Plaza.

Camaïeu s'engage à indemniser les victimes. Sous la pression du collectif Ethique sur l'Etiquette qui a mené ce mardi matin une action devant son magasin de Saint-Lazare, dans le IX^e arrondissement de Paris, la marque de vêtements va participer au fond d'indemnisation de 54 millions d'euros, mis en place pour les victimes de l'effondrement d'une usine textile le 24 avril, près de Dacca au Bangladesh. Un drame qui avait provoqué la mort de plus de 1000 personnes et laissé de nombreux blessés.

L'entreprise « *va assumer ses responsabilités quoi qu'il arrive* » a indiqué ce matin son porte-parole. En cause, une commande de 15 000 pièces à l'usine Rana Plaza datant du mois de mai 2012. Mais pour le pantalon et les nombreuses étiquettes retrouvées en mai dernier sur le lieu du drame, Camaïeu met en cause un de ses fournisseurs, qui aurait fait de la sous-traitance illégale, une pratique courante dans ce pays où les conditions de travail sont déplorables. « *Une enquête interne est en cours au Bangladesh* », affirme le porte-parole. S'il est établi que le fournisseur a sous-traité la commande, « *Camaïeu participera tout de même à l'indemnisation, en tant que donneur d'ordre* ».

Camaïeu va signer l'accord sur la sécurité

Devant le magasin de Saint-Lazare, six membres du collectif Peuples solidaires portent ce mardi 11 juin, à 11 heures, un cercueil de carton qui affiche une inscription : « Bangladesh - Rana Plaza - 24/04/13 = 1129 morts ». La vingtaine de personnes présentes observe une minute de silence. L'action se fait en présence des délégués syndicaux de Camaïeu, qui agitent leurs drapeaux CGT devant le magasin. Une mobilisation qui aura porté ses fruits avant même son exécution.

« *On a reçu un appel de Vincent Vaugeois, le directeur des achats de la marque, ce matin, explique Fanny Gallois, du collectif Éthique sur l'étiquette. Il a enfin consenti à ouvrir le dialogue, ce qui est une bonne chose.* » En plus de participer au fond d'indemnisation, Vincent Vaugeois a expliqué que la marque Camaïeu était en voie de signer l'accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments au Bangladesh. Un accord que les grandes firmes textiles françaises impliquées, comme Auchan, rechignent encore à parapher. « *C'est encourageant pour nous, indique Benjamin Lemesle, chargé de mobilisation chez Peuples solidaires, car l'accord est contraignant. Si les marques ne respectent pas leurs engagements, elles seront poursuivies en justice.* »

Restent à déterminer le montant de la participation de Camaïeu au fonds d'indemnisation et la date de signature de l'accord sur la sécurité. Les responsables de la marque rencontreront les organisations Éthique sur l'étiquette et Peuples solidaires ce jeudi 13 mai pour exposer les résultats de leur enquête interne et entamer les discussions.

PAUL DE COUSTIN

P.-S.

* Libération, 11 juin 2013 à 15:44 :

http://www.liberation.fr/economie/2013/06/11/bangladesh-camaieu-va-assumer-ses-responsabilites_910015